

Saône, sont achevés : ces ponts suspendus ne manquent ni de légèreté ni de grâce ; mais aucun luxe sérieux n'a présidé à leur construction, et ils sont loin d'offrir la majestueuse ordonnance des ponts de la Feuillée, du Collège, d'Herbouville et du Concert.

Le marché aux bestiaux dont l'adjudication a été tranchée le 15 octobre 1849, surgit à Perrache, sur les projets de l'intelligent M. Dardel, architecte en chef de la ville de Lyon. Ce marché deviendra celui du midi, et le marché de Vaise demeurera celui du nord.

La statue d'Uranie, sur la place des Cordeliers, mutilée par les *Voraces*, à l'époque où ils y placèrent leur drapeau, invoque et attend sa restauration.

Aucune des croix rogatoires semées dans la ville de Lyon comme celles de la place des Minimes, de la place Saint-Georges, de la place Saint-Pierre, de la place Croix-Pâquet, etc., n'a eu à souffrir de l'établissement de la République. Toutefois, la croix de bois située sur le chemin de Cuire, près du passage de l'Enfance, qui avait servi de barricade le 15 juin 1849 a été relevée sur sa base de pierre, le 15 août de la même année, avec la touchante inscription :

**RÉTABLIE PAR LES HABITANTS DU QUARTIER,
LE XV AOÛT M. DCCC. XLIX.**

L'église des Carmes-Déchaux dont je sollicite depuis longtemps la réparation et la restitution au culte, continue à être délaissée. La ville de Lyon qui comprend la nécessité de donner une paroisse aux habitants de Bourgneuf, se décidera-t-elle enfin à bâtir dans le style romano-byzantin, tout près de la statue de Cléberg, un nouveau temple consacré soit à Saint-Zacharie, soit à Saint-Ennemond, évêques de Lyon, sous le vocable desquels aucune de nos églises n'est placée? — Il ne serait pas nécessaire de faire de la somptuosité et de vouloir rivaliser avec Saint-Paul de Nîmes de M. Questel. — M. Bernard, l'un de nos

